

De l'euphorie à la panique

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : De l'euphorie à la panique : penser la crise financière / André Orléan

A pour autre édition sur un support différent : De l'euphorie à la panique penser la crise financière André Orléan 2009 [Lieu de publication] Éditions Rue d'Ulm 978-2-7288-3750-2

Auteur(s) : Orléan, André (1950-....) économiste

Publication : Paris : Éd. Rue d'Ulm, DL 2009

Description matérielle : 1 volume (111 pages) : graphiques, tableaux, couverture illustrée ; 19 cm

Collection : Collection du CEPREMAP 1951-7637 16

ISBN : 978-2-7288-0423-8

EAN : 9782728804238

Appartient à la collection : Collection du CEPREMAP 1951-7637 16

Classification décimale Dewey : 338.542

Note sur le titre et les responsabilités : CEPREMAP = Centre pour la recherche économique et ses applications

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Autre(s) tirage(s) : 2012

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie pages [105]-111. Notes bibliographiques. Lexique

Résumé ou extrait : Cet opuscule ne cherche pas à raconter la crise. Il cherche à la comprendre. Trois questions sont abordées : pourquoi des crises financières ? pourquoi celle-ci ? pourquoi une telle ampleur ? Pour y répondre, une seule et même hypothèse : les marchés financiers sont, par nature, instables. Ils ne savent pas s'autocorriger comme le font les marchés de biens ordinaires. Lorsque les prix d'actifs s'écartent de l'équilibre, aucune force de rappel ne vient faire obstacle à leur dérive. Tout au contraire, la concurrence financière pousse au mimétisme, à la hausse comme à la baisse. Ainsi, il devient possible de comprendre la mécanique de l'emballement euphorique comme celle de la panique et du krach. Cette réflexion a pour originalité de placer au coeur de l'analyse la logique des prix elle-même et non pas,

comme il est fait le plus souvent, la titrisation et son opacité. Le débat n'est pas seulement académique. Dans un cas, la régulation souhaitée maintient les marchés financiers au centre de son dispositif puisqu'elle considère que ce ne sont pas eux qui sont à l'origine des défaillances mais leur environnement institutionnel. En conséquence, c'est celui-ci qu'il faut réguler. Dans l'autre cas, la régulation vise à revenir sur la primauté accordée à la finance de marché. Il s'ensuit deux conceptions tout à fait distinctes de l'architecture financière à construire.

Sujet - Nom commun : Crise économique (2008)

Crises financières -- XXI^e siècle

Marché financier -- 1990-2020

Prêts hypothécaires à risque

Bulles spéculatives